

31 août 2005

05.343

Question Laurent Debrot**Abonnement Onde Verte et demi-tarif**

Les utilisateurs des transports publics qui possèdent un abonnement Onde Verte et qui souhaitent "sortir" de leur zone, voire du canton, doivent, naturellement, s'acquitter d'un titre de transport. Comme tout utilisateur, ils constatent alors rapidement que voyager en Suisse sans abonnement demi-tarif est quasiment héroïque!

Ils se trouvent alors devant, sinon l'obligation en tout cas le choix d'acheter un tel abonnement au prix de 150 francs par année.

Or, cet abonnement ne sera utilisé qu'en dehors des zones pour lesquelles ils ont déjà un abonnement, alors que son prix est calculé pour un usage sur l'ensemble du réseau CFF de Suisse. Cette situation est particulièrement grave pour les jeunes étudiants qui renoncent de voyager en train pour un occasionnel voyage d'un week-end ou d'une soirée et se retrouvent sur les routes dans de douteux convois.

Le Conseil d'Etat entend-il faire entendre cet argument aux CFF et à la Communauté de l'Onde Verte – soucieux, espérons-nous, de promouvoir les transports publics –, afin que les bénéficiaires d'abonnement Onde Verte puissent profiter d'abonnements demi-tarif à prix réduit?

Cosignataire: V. Pantillon.